



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER

Service urbanisme, déplacements, risques

Affaire suivie par : Pierrette MONTERISI-PORET
Email : pierrette.monterisi@calvados.gouv.fr
Tél. : 02.31.43.17.82

Caen, le

30 NOV. 2016

Le directeur départemental des Territoires et de la
Mer du Calvados

à

destinataires in fine

Monsieur le maire,

Par arrêté préfectoral du 8 août 2016, le Préfet du Calvados a prescrit la révision du plan de prévention des risques de mouvement de terrain de Trouville-sur-mer, Villerville, Cricqueboeuf.

Depuis plusieurs mois, un travail de concertation, alternant réunions du comité de pilotage et rencontres individuelles des communes et acteurs locaux, par les services de la DDTM, a permis de faire évoluer ce projet.

En application de l'article 8 de l'arrêté préfectoral de prescription de la révision du PPR, le projet doit, au fur et à mesure de son avancement, être consultable, dans les mairies, par le public qui pourra s'exprimer notamment à l'aide du registre d'observations mis à sa disposition.

Afin d'actualiser le dossier que vous devez mettre à disposition du public, vous trouverez joints à ce courrier :

- la cartographie des aléas sur l'ensemble du périmètre du PPR ;
- le projet de cartographie des enjeux sur l'ensemble du périmètre du PPR ;
- le projet de zonage réglementaire sur l'ensemble du périmètre du PPR.

Les semaines à venir vont être l'occasion de poursuivre cette démarche en y associant le public, qui pourra prendre connaissance du projet de révision du PPR et exprimer ses remarques en participant à l'une des deux réunions publiques prévues. Comme nous en avons convenu, la première se tiendra le :

**mardi 20 décembre 2016 à 18h00, dans la salle du conseil,
de la mairie de Trouville-sur-mer, 164, boulevard Fernand Moureaux.**

Cette information fera l'objet d'une publicité par voie de presse dans Ouest France Calvados et Le Pays d'Auge une dizaine de jours avant la réunion. Il vous est bien évidemment possible de la relayer auprès de vos administrés par les moyens à votre disposition (site internet, bulletin municipal, affiche d'information ci-jointe, etc.).

La seconde réunion publique sera programmée début d'année 2017.

Je vous prie de croire, Monsieur le maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Départemental

Laurent MARY

Liste des destinataires

Messieurs les maires des communes de :

- Cricqueboeuf,
- Trouville-sur-mer,
- Villerville.